



Dry and cracked ground texture

Renforcement des restrictions relatives à l'utilisation de l'eau

Publié le 12 août 2020

Compte tenu de l'actualité météorologique, la Préfecture de Loire Atlantique a décidé de mettre en place dès le 7 août des mesures visant à renforcer les restrictions relatives à l'utilisation de l'eau. L'arrêté préfectoral est visible [ici](https://www.loire-atlantique.gouv.fr/Publications/Recueil-des-actes-administratifs-RAA-en-Loire-Atlantique/2020/Aout/RAA-n-93-du-7-aout-2020). (<https://www.loire-atlantique.gouv.fr/Publications/Recueil-des-actes-administratifs-RAA-en-Loire-Atlantique/2020/Aout/RAA-n-93-du-7-aout-2020>)

Ainsi, dès aujourd'hui, sur l'ensemble de la commune de La Baule-Escoublac, pour l'ensemble des utilisations en espaces verts sur le domaine public, l'arrosage sera interdit du lundi au vendredi entre 10h et 20h et du samedi 10h au dimanche 20h.

Pour les particuliers, l'arrosage des jardins sera interdit sur l'ensemble de la commune tous les jours entre 8h et 20h.